

Projet sportif et pédagogique

IMPORTANT : POUR LES SEMAINES DE PRINTEMPS 2023

Vous n'êtes pas sans savoir que les prix des énergies ont explosé. L' ASMP est autonome dans le fonctionnement du bâtiment de son siège et de fait, gère intégralement l'ensemble des charges (énergies, entretien, assurances, toiture, etc..). En raison de l'inflation, nous augmentons de 1€ le montant journalier par rapport à l'année dernière.

A noter, ce stage peut être annulé à la dernière minute sur ordre des autorités préfectorales ou municipales.

Le nombre d'enfants maximum est défini suivant les critères suivants :

- Un accueil maximum de 15 enfants en cas d'absence de gymnase mis à disposition.
- Un accueil maximum de 20 enfants avec l'obtention d'un créneau de deux heures dans un gymnase. Possibilité de 25 enfants, avec 5 enfants en liste d'attente.

Nous prioriserons les inscriptions dans l'ordre suivant :

1. Enfant ou enfant dont le parent est déjà inscrit à l'ASMP. Prioritaire jusqu'au 31 mars.
2. Enfant présent au dernier stage de mars ou précédent.
3. Enfant jamais inscrit à l'association ou à un stage.

Chaque demandeur sera informé au plus tôt de la validation de l'inscription de son enfant ou son inscription sur la liste d'attente.

• 1 – L'association

L' A.S.M.P (Association Saint Maurice du Perreux) est située dans l'Est de la région Parisienne dans la ville du Perreux sur Marne. Son siège se situe au :

21, Allée de Bellevue – 94 170 Le Perreux sur Marne.

Elle propose pour les enfants de 6 à 12 ans de nombreuses activités sportives et culturelles telles que le handball, l'escrime, le multisports, le badminton, la danse Jazz, le hip hop, la zumba et le théâtre. Ces activités et d'autres sont proposés pour tous les âges de 3 à 85 ans. L'Association rassemble plus de 1000 adhérents de tous âges et de tous niveaux, du loisir aux compétitions nationales, voir internationales. L'association est affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), à la Fédération Française de Volleyball (FFVB), à la Fédération Française de Handball ainsi qu'à la Fédération Française de Badminton (FFBA) et à la Fédération Française

d'Escrime. Elle propose différentes activités en loisirs et en compétition.

Ses principaux objectifs sont de :

- Découvrir des activités culturelles, sportives et d'expression pour tous publics.
- Créer un lien familial intersection et inter-collectif.

• Le Collectif Multisports

La section multisports a été créée en 2014. Elle est destinée aux enfants âgés de 6 à 12 ans souhaitant pratiquer divers sports collectifs. Les principaux sports pratiqués sont le Handball, le Football, le Basket, le badminton et l'Ultimate (FRISBEE).

Ce collectif permet aux jeunes de découvrir différents sports pratiqués dans la région afin qu'ils puissent s'orienter après 12 ans vers l'activité qui leur convienne le mieux.

• 2 – Le Stage multi-activités

Lors des vacances scolaires, un stage multi-activités d'une durée allant d'une à trois semaines sera mis en place par l'A.S.M.P. Ces stages comprennent deux principaux objectifs :

- Le premier est la découverte par les enfants des sports originaux et ou émergents tels que :
 - ❖ **Le Tchoukball**
 - ❖ **Le Quidditch.**
 - ❖ **L'Ultimate**
 - ❖ D'autres activités plus « traditionnelles » comme le **Handball, la Danse, le Yoga pour jeunes, le Théâtre** seront également proposés.
- Le second est la mise en place de diverses activités culturelles, scientifiques et physiques permettant aux enfants d'attiser leur curiosité sur le monde qui les entoure.

• 2.1 – Les Objectifs du stage

Durant les vacances de printemps, **du lundi 24 avril au vendredi 5 mai 2023, excepté le week-end du 29 et 30 avril, ainsi que le lundi 1^{er} mai**, un stage est proposé aux enfants de **6 à 12 ans** avec un effectif maximum fixé à **20 enfants selon la disponibilité d'un gymnase et des conditions sanitaires**. Une possibilité jusqu'à 25 enfants, avec les 5 enfants en liste d'attente selon les activités programmées.

La thématique du stage est la suivante : « Découvrons le monde ». Il est également concentré sur l'initiation et l'apprentissage de différents types de sport précités.

Il s'agit d'un stage de découvertes sportives et culturelles afin de permettre aux enfants, dès le plus jeune âge, d'appréhender différentes activités sportives pratiquées au sein de l'Association ainsi que d'autres sports liés à des fédérations.

Mais c'est également un stage permettant aux enfants de rencontrer d'autres jeunes qui pratiquent ou non la même activité sportive, et par conséquent d'apprendre le vivre ensemble.

• 2.2 – l'Encadrement

Les enfants seront encadrés par une équipe d'animateurs de 8h00 à 18h30.

L'équipe d'animateurs sera dirigée et coordonnée par Ludovic BERTIN, possédant les responsabilités suivantes au sein de l'A.S.M.P :

- Responsable du Stage
- Ex Entraîneur de la section Handball (-16 ans ; -18 ans ; senior loisir).
possédant les diplômes suivants :
 - BPJEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, Loisir Tout Public) ;
 - BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien) ;
 - Diplôme fédéral d'entraîneur de Handball niveau 1 et 2.
 - Niveau DEJEPS DPTR (Développement de projets, Territoires et Réseaux)

Les animateurs sous la direction de M.BERTIN Ludovic sont :

- Paul SAUVAGET apprenti DEJEPS (en cours). Entraîneur des jeunes et Multiactivités.

D'autres jeunes adultes bénévoles à l'ASMP pourraient également épauler l'encadrement de ce stage.

- ### 2.3 - Le lieu d'accueil

L'accueil du matin et du soir s'effectuera au siège de l'A.S.M.P. au 21, Allée de Bellevue au Perreux sur Marne.

- L'accueil du matin aura lieu entre **8h00 et 9h00**, durant lequel les enfants auront à leur disposition un espace d'activités calmes et **d'un petit déjeuner** pris en charge par l'A.S.M.P.
- L'accueil du soir aura lieu entre **17h00 et 18h30**, temps durant lequel les enfants auront également à leur disposition un espace d'activités calmes après **leur goûter** (pris en charge par l'A.S.M.P.).

Il est demandé aux parents de préparer à leur(s) enfant(s) la collation du midi, celle-ci restant à leur charge.

Le responsable légal de l'enfant devra **remplir** et **signer** la feuille d'entrée et de sortie de l'enfant.

Cet endroit est également le lieu où seront organisées les activités d'intérieurs, les repas ainsi que les temps calmes.

- ### 2.4 – LES LOCAUX

- *Le Siège de l'ASMP*

Les différents locaux que nous avons à disposition nous permettent d'envisager de nombreuses activités annexes : Les phénomènes naturels, construction de jeux de société, construction d'instruments de musique, théâtre, magie, expérience, jeux d'extérieur, jeux d'intérieur.

Le Gymnase du Centre des Bords de Marne

Situé à 1km de l'hébergement, le gymnase du CDBM sera le lieu où se pratiqueront les activités sportives. Les enfants s'y rendront à pied, accompagnés des animateurs.

Selon les disponibilités des gymnases par le service des sports de la Mairie, il est possible que d'autres gymnases nous soient affectés.

2.5 - le Planning d'une journée type

Horaires	Activités
8h00	Accueil à l'A.S.M.P. : ▪ Petit déjeuner ▪ Temps calme
9h00	
9h00	Présentation et explication des activités de la journée
10h00	
10h00	Gymnase du CDBM: Découverte sportive
12h00	
12h00	Retour au siège de l'A.S.M.P.
12h30	
12h30	Déjeuner
13h30	
13h30	Temps calme
14h00	
14h00	Activité scientifique, culturelle ou d'expression
17h00	
17h00	Goûter
17h30	
17h30	Accueil du soir : Temps calme
18h30	

Un coin lecture, des jeux de sociétés, ainsi que des ateliers de « Kalpas », d'origami et de coloriage seront à disposition durant l'accueil du matin, les temps calmes et l'accueil du soir.

• 2.6 – L’inscription

La validation de l’inscription de l’enfant s’effectuera lorsque tous les documents demandés seront transmis **avant le 7 avril 2023**. Après cette date, les enfants seront inscrits sur une liste d’attente ou bien si le quota d’enfants admissibles est atteint.

- Le repas du déjeuner est fourni par les parents.
- Le petit déjeuner et le goûter sont offerts par l’association.

• 2.7 – Les tarifs

Voir l’introduction du document.

Pour les enfants non-inscrits à l’association, il faudra nous faire parvenir impérativement :

- La fiche d’inscription ASMP.
- **+ 10 €** (au lieu de 20€) de frais pour l’inscription annuelle à l’association. (Assurance)

Pour tous les enfants :

L’inscription est possible à la journée. Pour trois semaines et plus, se renseigner auprès du bureau.

- Pour une journée de stage : **19 €**
- Pour la semaine 1 : **92 €**
- Pour la semaine 2 : **75 €**

Réductions, si souhaitées (par semaine complète):

- o -5 € au prix initial pour le deuxième enfant inscrit.
- o -8 € au prix initial pour le troisième enfant inscrit.